



WEEDON AUTOMOBILE
877-2833
1877

32212

ENTREVUE B1



Robert Dion, directeur général de l'ACDE.

Robert Dion: «La concertation, c'est toujours à refaire»

COMMISSION B3

Dorothy Dobbie refuse de démissionner

YUGOSLAVIE C7

L'armée poursuit son offensive contre les Croates



Des habitants serbes de la cité médiévale de Vukovar fuient la zone des combats, en Croatie.

ASCOT A3

Une famille perd tout dans un incendie

TABLOÏD SPORTS

Le rêve des Gaiters de Bishop s'évanouit



Un membre des Golden Gaels de l'Université Queen's exhibe sa joie après la victoire contre Bishop en finale de la coupe Dunsmore.

MÉTÉO A2

(315e jour de l'année)

Grésil: 0 à -3 C
Lever du soleil: 6h39
Coucher du soleil: 16h22
Demain: nuageux

Il s'asperge d'essence et flambe

Daniel FORGUES St-Adolphe

Le malheur a frappé à nouveau une famille de Saint-Adolphe-de-Dudswell, à une vingtaine de kilomètres d'East Angus, hier après-midi, quand un homme de 58 ans s'est aspergé d'essence avant de s'enfermer dans sa voiture et d'y mettre le feu sous les yeux de son amie.

Les flammes se sont ensuite propagées à sa résidence de la rue Principale, y faisant accourir presque tout le village de Saint-Adolphe en même temps que les pompiers de l'endroit et ceux de Marbleton.

Ce suicide reflète effectivement la misère et le malheur de cette famille dont on taira le nom puisque, depuis 1975, c'est le cinquième suicide qu'on y déplore.

Il était approximativement 16 h 30 hier quand les incidents ont débuté rue Principale à Saint-Adolphe.

L'homme, qui était malade et habitait seul, a reçu la visite d'une amie en après-midi. Cette amie était en-

core là lorsque le drame a débuté.

Ce que l'on a pu apprendre, c'est que le feu s'est déclaré vers 16 h 30 et que cette amie s'est ensuite réfugiée chez les voisins, en face.

L'homme a vraisemblablement vidé un bidon d'essence sur lui avant de s'asseoir dans sa voiture et de mettre le feu.

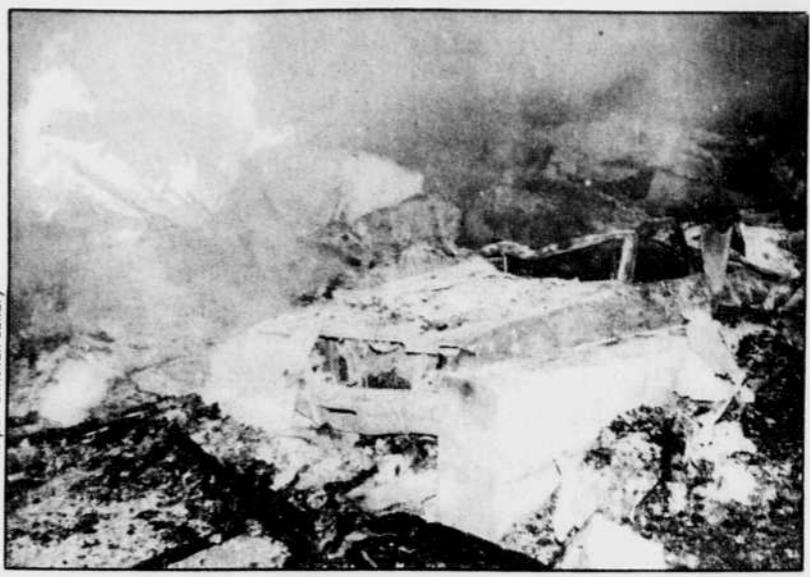
Quand les premiers pompiers sont arrivés sur place, la résidence était devenue un véritable brasier tandis que des tôles tordues représentaient tout ce qui restait de la voiture de la victime qui se trouvait toujours à l'intérieur.

Plusieurs curieux observaient déjà la scène à l'arrivée des pompiers et on savait déjà tout ce qui s'était produit.

Les pompiers ont dû faire des pieds et des mains pour éviter que les flammes ne se propagent à d'autres résidences, et au moins un voisin a sorti son boyau d'arrosage de jardin en guise de prévention.

La maison que le malheureux habitait seul est considérée comme une perte totale.

Quant à l'amie, en proie à un vio-



La maison de la victime était devenue un brasier bien avant l'arrivée des pompiers, hier en fin d'après-midi. À l'avant-plan, nous apercevons l'auto dans laquelle s'est suicidé le pauvre homme en y mettant le feu.

lent choc nerveux, on a dû la faire transporter à l'hôpital par ambulance.

On ignore si le couple s'est écarté avant ce suicide.

La Sûreté du Québec a ouvert une enquête, le coroner s'est rendu sur place et la morgue a récupéré le cadavre tard hier soir.

Le père de la victime s'est suicidé il y a quelques années tandis que l'un de ses fils l'a imité l'an dernier à Sherbrooke. Deux des frères de la victime se sont également suicidés au cours des dernières années, le dernier ayant tourné l'arme contre lui après avoir assassiné une jeune femme à Stoke l'an dernier.

Un des frères de la victime, qui habite Saint-Adolphe, a assisté impuissant à cet incendie hier soir, complètement abasourdi par tous ces événements qui marquent sa famille depuis quelques années.

«Je ne comprends pas. Je l'ai vu hier après-midi et il ne m'a parlé de rien, tout semblait correct et il m'avait même invité à revenir aujourd'hui. Quand je suis arrivé tout à l'heure, c'était comme ça», a-t-il confié à La Tribune en regardant les flammes ravager la résidence de son frère.

Sherbrooke verserait 200 000 \$ à Bélanger

□ Règlement final imminent dans le dossier de Sécurité 77

Daniel FORGUES Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke s'approprierait à verser 200 000 \$ à la Régie intermunicipale de protection contre les incendies Saint-Élie-d'Orford et Rock Forest, ce qui mettrait ainsi un terme à une longue bataille entre la Ville et le président de Sécurité 77, Germain Bélanger, à qui la somme devra être remise par la Régie.

La décision de verser ce montant doit être entérinée par le conseil municipal cette semaine mais, selon des informations obtenues par La Tribune, il semble d'ores et déjà assuré que tous les parties en soient venues à un accord officieux sur l'importance de ce montant.

Pour bien comprendre le dossier, il faut reculer de quelques années alors que Sécurité 77 obtenait en 1985 le contrat de protection des incendies pour Rock Forest et Saint-Élie.

Une clause de ce contrat prévoyait que la Régie devrait acheter pour

250 000 \$ les équipements de Sécurité 77 si jamais le contrat n'était pas renouvelé après cinq ans.

La Ville de Sherbrooke avait fait un coup d'éclat en proposant une offre de service en 1989, en même temps que l'on procédait à l'ouverture des soumissions.

De courtes négociations avaient fait en sorte que la Ville a conclu depuis 1990 une entente intermunicipale avec Saint-Élie et Rock Forest pour la protection contre les incendies.

Cette entente précisait que Sherbrooke devait acheter les équipements de Sécurité 77 pour 250 000\$.

En bon état

Mais le contrat de Sécurité 77 précisait que les équipements devaient être en bon ordre et que s'il y avait des réparations à faire, on en soustrairait le coût des 250 000 \$.

Et c'est là le hic, le début de la bataille.

Des expertises commandées par la Ville de Sherbrooke et la Régie ont fait en sorte que Sherbrooke ne vou-

lait plus des équipements de Sécurité 77 sous prétexte qu'ils n'étaient pas en bon état. On avait même fait transporter une autopompe de Sécurité 77 sur un fardier parce que le véhicule était supposément en mauvais état.

Plusieurs expertises ont été faites, des deux côtés.

Les négociations ont repris l'an dernier avec l'élection du maire Paul Gervais et ce sont ces négociations qui aboutiront bientôt.

En fait, la Ville économisera 50 000 \$ après toute cette bataille, une économie qui n'est peut-être pas aussi réelle qu'elle le paraît puisque plusieurs frais avaient été engagés, notamment pour les nombreuses expertises faites sur les autopompes de Sécurité 77, des représentations, etc.

Personne n'a évidemment voulu commenter le dossier publiquement en fin de semaine, et le maire Gervais n'a pu être joint.

Si plusieurs ont confirmé que la Ville était maintenant prête à verser 200 000 \$, personne n'était capable d'expliquer cette volte-face.

Proulx jugé coupable du meurtre de France Alain

Québec (PC)

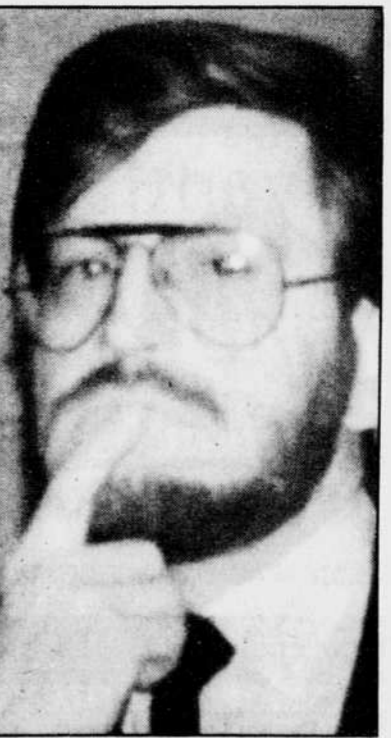
Après 32 heures de délibérations du jury, le journaliste de radio Benoît Proulx a été reconnu, hier, coupable du meurtre au premier degré de son ex-compagne, France Alain, et condamné sur-le-champ à une sentence d'emprisonnement à perpétuité par le juge François Tremblay, de la Cour supérieure du Québec.

L'avocat de la défense, Me Lawrence Corriveau, a annoncé aussitôt qu'il portera la cause en appel. «Je suis peiné, a dit Me Corriveau qui a assuré la défense de Proulx en compagnie de sa fille avocate; je pense qu'il n'y a pas eu de procès juste et équitable.»

Âgé de 44 ans, Proulx a écouté sans broncher le juge Tremblay le condamner à purger une sentence à vie d'emprisonnement, sans possibilité de libération sur parole avant 25 ans.

Le jury, composé de sept femmes et cinq hommes, avait entrepris ses délibérations, lundi dernier, après un procès qui avait duré cinq semaines sous la présidence du juge Tremblay.

France Alain, une étudiante de 22 ans inscrite en génie à l'université Laval, a été abattue d'une décharge de



Benoît Proulx

fusil de calibre .12, tirée à bout portant le soir du 25 octobre 1982, à Sainte-Foy, à proximité du lieu de travail du journaliste, la station de radio CHRC où, ce soir-là, Proulx

était en devoir. La victime revenait alors d'un dépanneur des environs où elle avait acheté un litre de lait et certaines autres provisions.

Après deux mois de fréquentations, Proulx avait rompu avec la victime peu de temps avant le meurtre, mais la preuve a révélé que cette rupture s'était faite sans heurts.

Tout au cours des dernières semaines, le procès a attiré des foules considérables au palais de justice de Québec et suscité l'intérêt des médias non seulement de la capitale mais de tout le Québec.

Pendant les neuf dernières années, même s'il était considéré comme le seul suspect dans cette affaire, Proulx n'avait pas été formellement accusé par la police en raison du fait qu'on n'avait jamais retrouvé l'arme du crime, qu'il n'y avait pas de mobile sérieux et aucune preuve tangible le reliant directement au crime.

Dans la capitale, le meurtre de France Alain a ranimé bien des conversations au cours des dernières années. Les journaux et les stations de radio en ont fait état bien souvent et le sujet est revenu à plusieurs reprises lors d'émissions de tribune téléphonique, notamment à CHRC même, la station qui employait Proulx.

(Autres détails en C-6)

ACDO Association Canadienne des Dons d'Organes

Aidez-nous à léguer la santé en héritage

Dernière semaine pour contribuer à perpétuer l'action humanitaire de l'A.C.D.O.

(819) 564-2020

Cartes de crédit acceptées

«J'espère que ça va encore baisser»

— un automobiliste

Alain GOUPL Sherbrooke

Lorsqu'il est arrivé à Sherbrooke, hier après-midi, Gérard Lavergne, de Ville d'Anjou, n'en revenait tout simplement pas. «61 cents, ça fait longtemps que j'ai pas vu ça».

Habitué de payer tout près de 67 cents le litre d'essence, M. Lavergne dit avoir remarqué les affiches sur le boulevard Bourque où les prix étaient même inférieurs à 65 cents.

«Plus j'approchais de Sherbrooke et plus les prix baissaient», disait-il, avant de s'arrêter dans un libre-service Ultramar de la rue King Est où l'essence sans plomb ordinaire se vend 61,8 cents le litre.

André Roy, de Sherbrooke, lui, considère que même à 61 cents, l'essence «est beaucoup trop chère». Il dit faire le plein deux fois par semaine, ce qui représente une dépense d'environ 50 \$.

«J'espère que les compagnies vont encore baisser leurs prix parce qu'avec la récession et les taxes on est à la veille de ne plus arriver», maugréait-il.

Normand Philippon, de Fleurimont, est un habitué des stations-service américaines. Hier, pour une rare fois, il s'est arrêté à un libre-service dans l'est de la ville. Même s'il a re-

marqué les deux baisses successives des dernières semaines, celles-ci ne l'empêcheront pas de continuer à aller aux États-Unis.

«Aux États, dit-il, ça me coûte entre 13 \$ et 14 \$ pour remplir ma voiture. Ici, je paye entre 28 \$ et 30 \$, c'est le double ça, monsieur... Comme ma femme travaille à Coaticook, elle va souvent mettre de l'essence de l'autre côté des lignes. Moi, quand j'ai à faire à Mégantic, je vais mettre de l'essence tout près de Woburn, mais aux États-Unis.»

Comme bien d'autres automobilistes, Normand Philippon dit ne ressentir aucune gêne à aller acheter aux États-Unis. «Ça vient toute de la même place cette essence-là, pourquoi nous autres on la payerait plus chère».

Gérard Lavergne, de Ville d'Anjou, près de Montréal, ne s'est pas fait prier pour remplir son réservoir d'essence dès son arrivée à Sherbrooke, hier.



Photo La Tribune par Kathy Mercier

METEO

Montréal (PC)

Voici les conditions de temps et les températures (maximum, aujourd'hui, et minimum pouvant être atteint au cours de la nuit prochaine) prévues par Environnement Canada, hier après-midi, pour aujourd'hui, de même qu'un aperçu pour demain, mardi.

Synopsis: une tempête remontant le long de la côte est des États-Unis amène, aujourd'hui, de la neige et du grésil sur le sud-ouest du Québec. L'Estrie pourrait même recevoir de la pluie verglaçante; les autres régions seront généralement nuageuses à cause du passage d'un front froid.

Demain, la dépression atteindra les Maritimes; la péninsule gaspésienne pourrait alors recevoir des quantités importantes de neige. Les autres régions de l'Est québécois subiront à un degré moindre les effets de ce système pendant que l'ouest du territoire se dégagera.

Le jour, les températures resteront près de 0 et, la nuit, aujourd'hui et demain, de -4 à -10.

Estrie: pluie verglaçante et grésil se changeant en faible neige cet après-midi. Vents modérés. Max.: près de 0; min.: de 0 à -3. Demain: nuageux.

Drummondville, Cornwall et Montréal: neige et grésil, avec accumulation pouvant atteindre 5 cm; en matinée, risque d'un peu de pluie verglaçante. Vents du nord-est de 30 à 60 km/h. Max.: près de 0; min.: de -3 à -5. Demain: dégagement.

Beauce: neige mêlée de grésil, débutant en matinée; risque de pluie verglaçante; accumulation pouvant atteindre 5 cm. Vents modérés. Max.: près de 0; min.: de -3 à -5. Demain: nuageux.

Pontiac, Gatineau et vallée de la rivière Lièvre: nuageux. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 20 pour cent. Max.: près de 0; min.: de -3 à -6. Demain: dégagement.

Laurentides, La Tuque et réserve faunique des Laurentides: nuageux avec possibilité d'un peu de neige. Vents du nord-est de 30 à 60 km/h. Probabilité de précipitations: 40 pour cent. Max.: près de 0; min.: de -4 à -8. Demain: dégagement.

Trois-Rivières: faible neige et grésil débutant en matinée. Vents du nord-est de 30 à 60 km/h. Probabilité de précipitations: 100 pour cent. Max.: près de 0; min.: de -3 à -6. Demain: dégagement.

Québec: faible neige débutant en fin de matinée. Vents du nord-est de 30 à 60 km/h. Probabilité de précipitations: 100 pour cent. Max.: près de 0; min.: de -5. Demain: dégagement en après-midi.

Saguenay et Baie-Comeau: nuageux avec averses de neige dispersées. Vents devenant modérés et du nord-est de 30 à 50 km/h, ce matin. Probabilité de précipitations: 40 pour cent. Max.: de 0 à -2; min.: près de 0. Demain: en matinée, un peu de neige.

Vers le sud					
Acapulco	32	23	Barbade	28	25
Bermudes	26	23	Brownsville	20	7
Curacao	33	27	Daytona Beach	12	7
Freeport	24	14	Guadalajara	25	8
Guadeloupe	31	20	Honolulu	31	23
La Havane	23	20	Las Vegas	26	14
Los Angeles	21	16	Kingston	30	24
Montego Bay	30	24	Mazatlan	31	22
Merida	35	22	Mexico	22	7
Monterrey	19	8	Myrtle Beach	6	5
Nassau	28	20	Orlando	12	6
Palm Springs	31	18	Reno	14	4
Son Juan	29	24	Tampa	18	7
Tegucigalpa	27	15	Trinidad	33	23
Vera Cruz	21	17	W. Palm Beach	21	8

INDEX

Arts:	C-8
Bandes dessinées:	C-4
Décès:	C-6
Économie:	C-1
Éditorial:	B-2
Horoscope:	C-5
Petites annonces:	C-3
Secrets mal gardés:	D-9
Sports:	D-1
Vivre:	B-5

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, 11K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

ADMINISTRATION
Jean-Guy Dubuc
Président et éditeur
Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION
Jacques Pronovost
Rédacteur en chef
Roch Bilodeau
Chef éditorialiste-adjoint
Denis Messier
Directeur des pages sportives
Pierre-Yvan Bégin
Directeur de l'information
Maurice Cloutier
Adjoint-chef nouvelles
Stéphane Lavallée
Chef de pupitre

PUBLICITÉ
Gilles Boisjoly
Directeur des ventes

PRODUCTION
Alain Pelletier
Directeur de la production
J. Jacques Delorme
Chef des opérations
Gérard Pépin
Adjoint
Gaston Grenier
Adjoint
Benoît Côté
Chef pressier

COMPTABILITÉ
André Corriveau
Comptable
Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE
Pierre Dubois
Directeur au tirage
André Custeau
Adjoint au directeur

GÉRANTS DE DISTRICT
Pierre-Alain Dion
Jacques Faucher
Michèle Fournier
Michel Lavioie
Serge Nadeau
Claude Ouellet
Gaston Pinard
Jean-Charles Poulin
Pierre Fournier
Jocelyn Godbout

EXPÉDITION
Michel Doyon
Gérant
Édifice
André Jacques
Responsable

Livraison à domicile:
— Camélot et camélot motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélot: \$3.43
taxe de vente du Québec: \$2
Coût à l'abonné: \$3.71

Livraison par courrier de deuxième classe:
Enregistrement No. 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, seul envoi desvendis par camélot et camélot motorisés: 1 an \$155,00, 6 mois \$81,00, 3 mois \$42,00, 1 mois \$22,00. Hors de notre territoire immédiat, 1 an \$210,00, 6 mois \$130,00, 3 mois \$85,00, 1 mois \$55,00. Aux États-Unis et autres pays, 1 an \$370,00, 6 mois \$210,00, 3 mois \$135,00, 1 mois \$85,00.
Ces prix excluent les taxes

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Vol à la sauvette: on prend des caméras au lieu des cigarettes

Sherbrooke (DF)

Les policiers de Sherbrooke déplorent une fois de plus un vol à la sauvette sur leur territoire en fin de semaine, mais, cette fois-ci, ce ne sont pas des cigarettes mais des caméras vidéo qui ont été volées.

Des voleurs se sont présentés au commerce Doyon TV, rue Conseil, vers 4h15 samedi et ont tout d'abord lancé trois briques dans la vitrine.

Quand les éclats de verre ont fini de tomber, les voleurs n'ont eu qu'à cueillir la marchandise en montre et quitter les lieux en trombe, bien avant que le système d'alarme ait pu avertir les policiers.

Résultat: 16 caméras vidéo valant approximativement 10 000 \$ ont été dérobées à la vitesse de l'éclair et il n'y avait évidemment plus personne sur les lieux lorsque les policiers sont arrivés quelques minutes plus tard.

Normand Philippon, de Fleurimont, est un habitué des stations-service américaines. Hier, pour une rare fois, il s'est arrêté à un libre-service dans l'est de la ville. Même s'il a re-

Le CRSSS mènera sa consultation par l'entremise des organismes

Sherbrooke (LO)

Finale, c'est par l'entremise des organismes qui les regroupent que le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS), prendra le pouls des personnes handicapées physiques ou intellectuelles, en regard de l'unification des centres d'accueil de réadaptation.

En entrevue, les porte-parole du Conseil, Michel Dubreuil et Pierre-Jacques Roy, ont dévoilé la date de la première rencontre, soit le dimanche 17 novembre, en après-midi, au Centre communautaire Fleurimont.

Axé sur l'information des invités, cette réunion sera suivie, à une date encore indéterminée mais qui sera certes rapprochée, d'audiences publiques de consultation. Les organismes seront alors pressés de transmettre publiquement et officiellement leurs prises de position sur la formule d'unification que leurs membres privilégient.

Les invitations du CRSSS seront

acheminées aux membres des conseils d'administration des 32 organismes et associations oeuvrant auprès des personnes handicapées tant physiquement qu'intellectuellement, au représentant du bureau régional de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) ainsi qu'aux membres des comités de bénéficiaires des trois établissements concernés, à savoir le Centre de réadaptation de l'Estrie, le Centre Notre-Dame-de-l'Enfant et le Centre Dixville. Au total, la démarche concerne 270 personnes.

Plusieurs possibilités

La nouvelle loi 120 permet plusieurs formules de regroupement, incluant le maintien de tous et chacun des trois établissements.

Ainsi, trois conseils d'administration distincts pourraient être conservés. Autre possibilité, les trois sont regroupés sous un seul conseil et un seul directeur général. Enfin, d'autres combinaisons de toutes sortes pourraient mener à la formation de deux conseils d'administration, soit

Dixville-Centre Notre-Dame-de-l'Enfant, soit Centre de réadaptation-Centre Notre-Dame de l'Enfant, etc. «Peu importe la formule, précise M. Dubreuil, il faut comprendre que la loi ne fait pas disparaître les établissements et leur programme à la clientèle. Les institutions demeurent comme entité juridique, tout comme leur corporation d'ailleurs. C'est seulement les conseils d'administration et les directions générales qui sont réunis».

Pour chacune des formules possibles, le CRSSS présentera, lors de la rencontre d'information, les avantages et inconvénients de chacune, les impacts au niveau financier et ceux en terme d'organisation des services.

M. Dubreuil se défend bien de vouloir amener les gens à une position donnée. «Il s'agit pour nous de trouver ce qui conviendra le mieux aux clientèles», assure-t-il.

La seconde étape permettra précisément aux concernés de faire connaître leur préférence et les motifs qui la sous-tend.

Des changements sont à prévoir pour l'accueil de prévenus dans les hôpitaux

Sherbrooke (FG)

Des changements sont à prévoir dans l'accueil à un centre hospitalier d'une personne qui, accompagnée de policiers municipaux, doit obtenir un certificat médical avant d'être incarcéré.

Du moins, le directeur de Métropole Ascot-Lennoxville, Richard Tremblay, a-t-il obtenu cette assurance du ministre Marc-Yvan Côté, de la Santé et des Services sociaux.

On se rappelle que cela réfère à l'événement du 21 septembre dernier alors que deux policiers de Métropole ont dû faire la navette entre la

prison de la rue Talbot et le Centre hospitalier Hôtel-Dieu: la direction de la prison refusait d'admettre une personne arrêtée précédemment car elle présentait une légère blessure. L'établissement hospitalier ne voulait émettre le certificat médical requis avant de l'admettre à la prison car la dite personne ne possédait pas sa carte de la Régie de l'assurance-maladie du Québec et n'avait pas d'argent pour acquitter la facture en un tel cas.

«Le ministre Côté a été stupéfait d'apprendre une telle affaire, d'autant plus que dans le cas des personnes qui se retrouvent dans la même situation mais qui sont accompagnées

de policiers de la Sûreté du Québec, cela ne pose pas problème. Il existerait une entente entre les deux ministères. Mais pas en ce qui concerne les policiers municipaux. Le ministre Côté a promis une intervention rapide pour ne plus qu'une telle situation se reproduise», a indiqué M. Tremblay.

Et quant à la suggestion du directeur général du Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) de l'Estrie, Jean-Pierre Duplantie, à l'effet que les policiers se munissent d'une «petite caisse» face à de telles situations, M. Tremblay a déclaré: «le ministre n'en est pas revenu. Il a trouvé ça absolument épouvantable!»

Un rendez-vous pour les jeunes naturalistes

Sherbrooke (DF)

La rencontre de jeunes naturalistes à la Maison de l'eau, tous les samedis, pourrait fort bien devenir une tradition à Sherbrooke estime, l'animatrice Martine Morin.

Le Cercle des jeunes naturalistes mis sur pied par le comité CHARMES vient de terminer une première année d'activités plutôt humble avec quelque 25 jeunes participants, mais cet organisme pourrait fort bien devenir le rendez-vous de plusieurs amateurs l'an prochain.

Tous les samedis, des jeunes de six à 12 ans se rencontrent à la Maison de l'eau pour y faire mieux connaissance avec les sciences de la nature.

On y parle bien sûr des oiseaux et des nombreuses façons de construire des mangeoires à leur intention, mais on traite aussi des champignons, des plantes, de tout ce qui concerne la nature.

«On éveille les jeunes aux sciences de la nature, dans la nature et, du même coup, on les sensibilise à l'environnement et sa protection», indique Martine Morin.

Une quinzaine de jeunes participaient, samedi, à la clôture de la troisième session marquant la fin de la première année d'activités de ce Cercle des jeunes naturalistes.

En janvier, on reprend une session qui traitera principalement de la récupération et du recyclage ainsi que de la survie en forêt.

Pour s'inscrire, il suffit de s'adresser à la Maison de l'eau, au parc Blanchard.

koto québec

649 Tirage du 91-11-09

7 13 17 19 23 39

Numéro complémentaire: 18

Extra Tirage du 91-11-09

NUMEROS	LOTS
006671	100 000 \$
06671	1 000 \$
6671	250 \$
671	50 \$
71	10 \$
1	2 \$

SELECT Tirage du 91-11-09

8 10 23 26 29 36

Numéro complémentaire: 20

MISE-TOT 10 24 25 40

GAGNANTS	LOTS
82	609,70 \$

TV A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Payant! Payant!

L'abonnabilité

La Tribune

Jusqu'à **5 700\$** à gagner

en participant aux 12 tirages organisés parmi les nouveaux abonnés et les abonnés à long terme qui renouvellent leur abonnement avant le 29 novembre 91

Faites vite.

Abonnez-vous dès maintenant

Veuillez m'abonner ou prolonger mon abonnement au quotidien

à la semaine

3 mois

6 mois

12 mois

• P.P.A. Un formulaire vous parviendra par la poste

Déjà abonné

Nouvel abonné

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Code postal: _____ Téléphone: _____

Date du début de l'abonnement: _____

chèque inclus carte de crédit P.P.A. *

PAIEMENT PAR CARTE MASTERCARD VISA

NOV 91

Date du paiement: _____ Montant payé: _____

Signature: _____

Remplissez ce coupon et retournez-le à:

La Tribune

Concours «L'abonnabilité»

1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

ou composez le **564-5466**

pour rejoindre le service des abonnements.

Photo La Tribune par Christian Landry

Photo La Tribune par Christian Landry

Ils perdent tout dans l'incendie de leur maison

□ Arrivés de la Grèce depuis quelques mois à peine, ils n'avaient pas d'assurance



Constantine Conidas, le propriétaire des lieux, discutant avec les sapeurs devant ce qui reste de sa maison qu'il avait louée à une famille grecque.

Daniel FORGUES Ascot

Une famille grecque fraîchement installée au Québec a tout perdu ce qu'elle possédait dans l'incendie d'une maison centenaire, chemin Spring à Ascot, hier matin, les nouveaux venus ne détenant aucune assurance sur leurs biens.

L'enfant unique du couple Vasèle, un adolescent de 16 ans, s'en est tiré de justesse quand il a été éveillé par la chaleur suffocante dans sa chambre, au deuxième étage.

Ce dernier a dû sauter par la fenêtre de sa chambre pour fuir l'incendie. Il n'a toutefois subi aucune blessure et a couru jusqu'à la grange afin d'avertir ses parents de l'incendie.

Il était 9h20 hier matin quand les pompiers de Lennoxville et les patrouilleurs de Métro-Police ont été avisés de cet incendie.

«Nous sommes arrivés sur place en même temps que les pompiers et déjà, les flammes sortaient par les fenêtres», raconte le sergent Peter Martin de Métro-Police.

Les pompiers n'ont d'ailleurs jamais pu prendre le contrôle des flammes, la vieille maison plus que centenaire y passant de fond en comble. Hier après-midi, il ne restait plus

rien de cette résidence dans laquelle on avait investi considérablement au cours des dernières années.

Le couple qui l'avait louée et l'habitait avec leur enfant était venu de Grèce il y a quelques mois à peine. Véténaire en son pays, Hollmayer Vasèle est aux études pour obtenir sa licence de pratique au Québec. Le couple faisait l'élevage de chèvres sur cette petite ferme appartenant à Constantine Conidas de Lennoxville.

M. Conidas a d'ailleurs accueilli la famille sinistrée chez lui dès hier après-midi, mais on ne savait pas encore de quelle façon on s'en sortirait.

Cheminées

Quant à l'origine de l'incendie, l'enquête a jusqu'à maintenant démontré qu'on pourrait l'attribuer à l'une des deux cheminées de la maison.

M. Conidas en avait d'ailleurs long à dire sur les lieux hier après-midi lorsque rencontré par La Tribune.

Le 29 octobre dernier, facture à l'appui, M. Conidas a déboursé 115 \$ pour faire ramoner les deux cheminées sur la maison qu'il louait sur le chemin Spring.

Or, sur les lieux, on pouvait très bien apercevoir plusieurs centimètres

de créosote à l'intérieur des débris de tuyaux de cheminée, si bien qu'il ne restait pratiquement plus d'espace pour laisser passer la fumée.

«Ca fait juste deux semaines que j'ai payé 115 \$ pour faire ramoner. Une cheminée ne peut se salir aussi vite que ça», d'expliquer le propriétaire en exhibant un bout de tuyau.

La cheminée en question était raccordée à une fournaise à l'huile, au sous-sol, fournaise pouvant aussi accepter le bois comme combustible.

Cette fournaise était en opération au début de l'incendie, tout comme un poêle à bois raccordé à une autre cheminée dans la cuisine.

L'enquête entreprise par des spécialistes en incendies permet de dire que l'incendie est attribuable à l'une des deux cheminées.

«Mais l'enquête n'est pas terminée et on ignore si l'on pourra en savoir plus», indique le sergent Peter Martin.

La Tribune a par ailleurs pu savoir que les pompiers de Lennoxville avaient également dû se rendre à cette résidence l'an dernier afin d'y éteindre un feu de cheminée.

Le Golfe, la Yougoslavie et Haïti aux cérémonies du Souvenir

Alain GOUPIL Sherbrooke

Six mois après la fin des hostilités dans le golfe Persique et au moment même où Serbes, Croates et Haïtiens continuent de s'entretuer, la cérémonie marquant le jour du Souvenir a pris encore une fois, hier, toute sa signification.

Entre 700 et 800 militaires, répartis au sein de sept bataillons régionaux, ont pris part à ces cérémonies composées d'une messe en la cathédrale St-Michel, d'une parade et d'une cérémonie solennelle au pied du cénotaphe de la rue King Ouest.

Prier pour la paix

Lors de l'office religieux, présidé par Monseigneur Germain Dandenault, de la paroisse St-Patrick, les militaires ont été invités à prier pour la paix.

«La paix, a-t-il rappelé, est une aventure de taille. Elle exige courage et grandeur d'âme, vigilance et dépassement. La crise du Golfe nous l'a rappelés». Le célébrant a aussi dé-

mandé aux fidèles de prier «pour les nations en guerre, spécialement en Yougoslavie et en Haïti».

Puis, citant Saint-Augustin, Mgr Dandenault a déclaré: «la paix, ce magnifique don de Dieu aux hommes est, dans les choses terrestres et passagères, un si grand bien, que l'on ne peut entendre rien de plus agréable, rien désirer de plus enviable, et enfin rien trouver de plus excellent».

Manifestants

Quelques instants avant le début de la cérémonie religieuse, un petit groupe de manifestants est venu faire part de son parti-pris anti-militariste à l'endroit des soldats et de la population présente devant la cathédrale.

Sans s'arrêter, les manifestants ont scandé: «taxes et militaires; plus de pain dans le frigidaire». L'un d'eux s'en est même pris verbalement à un officier des Sherbrooke Hussars en lui rappelant les événements tragiques de l'École polytechnique où 14 femmes ont été tuées par balles.

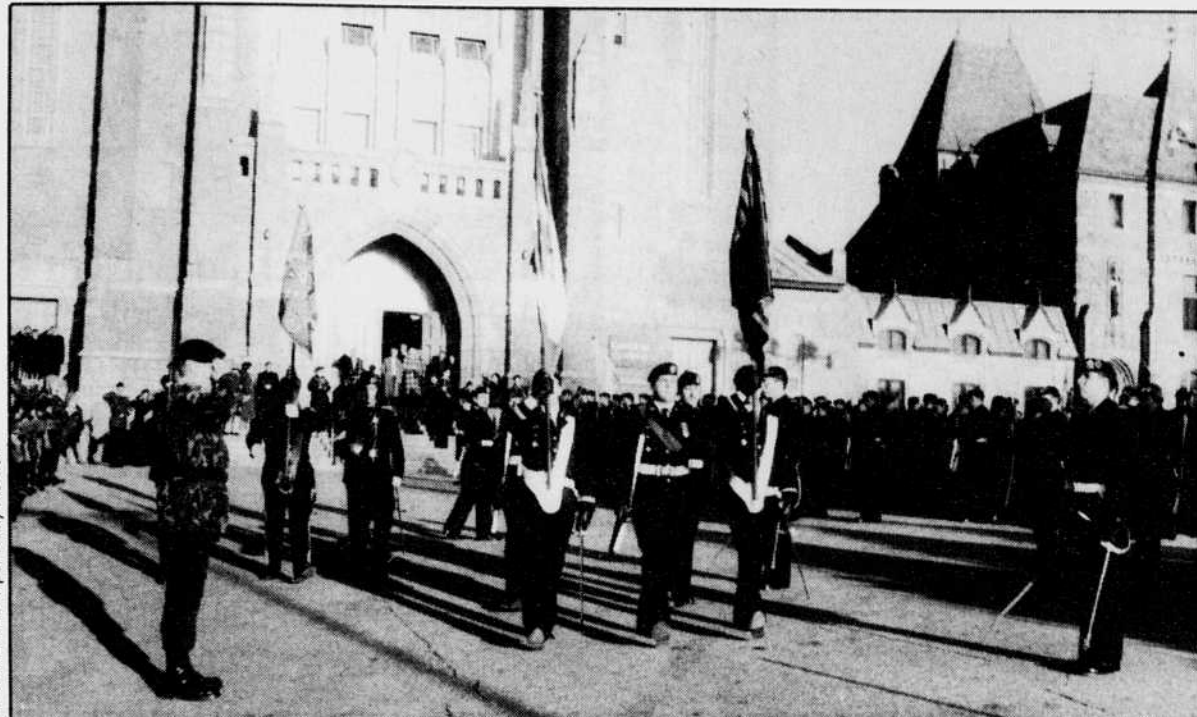
Les militaires n'ont offert aucune réaction.

Défilé

À l'issue de la cérémonie religieuse, les militaires ont pris la route du cénotaphe lors d'un défilé dont l'ordre tenait compte de la présence de chaque bataillon sur le champ de bataille.

Comme le cérémonial vise d'abord à rendre hommage aux anciens combattants des deux guerres mondiales et de la guerre de Corée, ce sont les membres de la Légion canadienne qui ont ouvert la parade. Suivaient le régiment blindé des Sherbrooke Hussars, l'infanterie des Fusiliers de Sherbrooke, la 52e compagnie médicale, le 714e Escadron des communications et, enfin, les diverses unités des cadets.

Une fois devant le cénotaphe, les dignitaires des Forces armées canadiennes, de même que les représentants des gouvernements fédéral, provincial et municipal ont, tour à tour, déposé une gerbe de fleurs à la mémoire de ceux qui sont morts au combat.



De 700 à 800 militaires provenant de sept bataillons de la région ont participé, hier, aux cérémonies du Souvenir qui commençaient à la Cathédrale par une messe.

Windsor a renoué avec la tradition de la parade

Jacinthe NADEAU Windsor

Il y avait près de 50 ans que Windsor n'avait pas fêté le Jour du Souvenir avec autant d'éclat. La population de Windsor a renoué avec la tradition de la parade de l'Armistice samedi, alors que plus de 300 militaires, cadets et anciens combattants ont rendu hommage aux nombreux Canadiens qui ont laissé leurs vies lors des grandes guerres.

Pour Raymond Corriveau, un ancien combattant libéré en 1946, ces défilés sont essentiels pour ne jamais oublier le courage de ceux qui ont défendu la liberté. A Windsor seulement, on retrouve encore une vingtaine d'anciens combattants.

Samedi, ils ont échangé des souvenirs. Tous ont pu participer au défilé, à pied, ou grâce à des véhicules fournis par les Fusiliers de Sherbrooke.

Bien que des cérémonies soient organisées chaque année, elles prennent

rarement l'envergure du défilé de samedi. «C'est touchant, c'est quelque chose qu'on n'avait jamais vu», a lancé M. Corriveau.

Selon Gilles Lavoie, le principal organisateur de cette journée, la dernière parade de l'Armistice d'une telle envergure avait eu lieu en 1946. Quelque 200 vétérans avaient alors rendu hommage à leurs compagnons morts aux combats.

Participation imposante

Tout au long du trajet, sur la rue Saint-Georges, des gens admiraient avec intérêt le défilé. La parade a fait un premier arrêt à l'Église St-Philippe, pour entendre une messe dédiée aux combattants morts à la guerre.

La procession a par la suite gagné le site du cénotaphe, sur la rue Principale, après le salut militaire devant l'Hôtel de ville de Windsor. Discours, hymne national, salve d'honneur et remise de 18 couronnes - un record à Windsor - ont souligné comme il se doit le Jour du Souvenir. Quelque 300 hommes s'étaient

jointes aux membres de la Légion canadienne pour rendre hommage aux soldats qui ont combattu lors des deux grandes guerres mondiales. On remarquait la présence des Fusiliers de Sherbrooke, du 52e Medical de Sherbrooke, de la fanfare de l'Escadron 67 des Cadets de l'air de Sherbrooke et du corps des Cadets 2950 de Windsor.

Des projets à venir

M. Gilles Lavoie a expliqué le succès de la journée par la collaboration des différents groupes présents et par la présence de sang neuf à l'exécutif de la Légion canadienne.

La Légion canadienne a profité de cette journée pour remettre un chèque de 300 \$ au corps des cadets de Windsor. Les cadets avaient assuré une partie de la vente des coquelicots.

Les membres de la Légion canadienne ont également annoncé leur collaboration, par des activités diverses, à la campagne de financement de la Fondation du Centre hospitalier St-Louis.



Il y avait bien une cinquantaine d'années qu'on n'avait pas vu des cérémonies du Souvenir avec autant d'éclat à Windsor alors qu'on a renoué avec la tradition de la parade hier.

Consultation publique pour le nouveau tracé de la future ligne électrique d'Hydro-Sherbrooke



Serge Paquin

Sherbrooke (DD)

Hydro-Sherbrooke tiendra aujourd'hui et demain une consultation publique sur un nouveau tracé pour sa future ligne électrique de 120 kilo-volts (kv), à la demande du nouveau Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Le public est invité à prendre connaissance du projet à l'Hôtel de ville ce soir de 17h00 à 21h00 et demain de 13h00 à 19h00, tandis qu'une séance publique de consultation et d'information aura lieu mardi à 19h00.

Hydro-Sherbrooke avait présenté en août dernier son projet de ligne de 120 kv, qui doit relier le poste Saint-François, aux limites de Fleurimont, au futur poste Galt, près de la rue

Wellington sud.

Le tracé de 4,2 kilomètres longera la rive Est de la Saint-François jusqu'au secteur Mena'sen où la ligne électrique traversera la rivière pour longer ensuite, selon le nouveau scénario, la voie ferrée du Canadien national jusqu'au futur poste.

A l'origine, la ligne devait longer la rive ouest de la Saint-François pratiquement jusqu'au poste Galt.

Selon Hydro-Sherbrooke, «un tel tracé est faisable et présente plusieurs avantages: il s'insère dans un corridor de services formé des voies ferrées, du boulevard des Grandes Fourches et de l'égout collecteur. Il s'insère plus facilement dans l'aménagement prévu du centre-ville. Il nécessite moins d'expropriation et s'avère plus économique».

Hydro-Sherbrooke écarte toutefois pour ce projet de 18 millions \$ l'option aéro-souterraine que privilégie le Regroupement pour un environnement et une architecture de qualité.

À la suite de la consultation publique, le Comité consultatif d'urbanisme devra toutefois formuler une recommandation à ce sujet, indique son président Serge Paquin.

Invité à dire si le prix de l'enfouissement d'une partie de la ligne électrique — 6 millions \$ selon Hydro-Sherbrooke — rend de toute façon ce projet trop onéreux, M. Paquin répond qu'il ne peut se prononcer mais ajoute «je serais étonné que ce soit une hypothèse retenue compte tenu des coûts énormes».

Face à face entre deux autos identiques: les conducteurs tués

Ascot (DF)

Seules des analyses de sang chez les deux victimes de la route, à Ascot samedi matin, permettront vraisemblablement de jeter un peu plus de lumière sur les causes d'une violente collision ayant fait deux morts vers 4h40 du matin.

Deux voitures, identiques en tout point de vue, des Shadow rouges de modèle 1987, sont entrées en collision face à face sur le chemin McDonald, y tuant les deux conducteurs sur le coup. Il n'y avait pas d'autres passagers dans les autos.

Deux morts. Aucun témoin. Deux voitures démolies.

Voilà ce que les agents de Métro-Police Ascot-Lennoxville ont comme indices pour expliquer cet accident.

Détail important: l'une des voitures aurait empiété sur la voie inverse, mais jusqu'à quel point... On semble

ne pas trop le savoir.

Les victimes ont été identifiées comme étant Danny Perron, 21 ans, de Waterville, et Christian Arnold, 20 ans, de Coaticook.

Le choc a été tel qu'une des voitures a été projetée sur un poteau d'Hydro-Québec tandis que l'autre s'est retrouvée dans le fossé.

Les sapeurs de Sherbrooke ont été appelés à la rescousse, les deux conducteurs morts étant demeurés coincés dans la ferraille.

Le travail de désincarcération n'a pas été facile pour les pompiers, d'autant plus que l'on craignait un bris de fils électriques à cause du poteau brisé dans l'accident.

Le directeur de Métro-Police, Richard Tremblay, a indiqué que l'on avait demandé des expertises sanguines chez les deux victimes pour tenter d'en connaître plus sur les causes de cette collision.

Le prix de la Stanza XE 1992 est beaucoup plus bas.



Comme vous pouvez le constater, nous avons fixé le prix de la Stanza XE 1992 le plus bas possible. Pour seulement 14 995 \$, elle offre une foule de caractéristiques standard : servodirection à crémaillère, servofreins, radio MA/MF avec cassetophone, rétroviseurs extérieurs à commande électrique et beaucoup plus...

Vous constaterez aussi que la Stanza XE 1992 possède le moteur standard le plus puissant de sa catégorie : 138 chevaux à 5 600 tr/min ! Sans oublier qu'elle est protégée par l'Engagement Satisfaction Nissan, le programme de services aux propriétaires le plus complet au Canada.

À un prix aussi bas, n'attendez pas ! Passez vite chez votre très sympathique concessionnaire Nissan.

Votre ^{très} sympathique
concessionnaire



14 995\$*

*Prix spécial pour la Stanza XE 1992 avec transmission manuelle en vigueur pour un temps limité. Taxes, transport et préparation en sus.

SHERBROOKE NISSAN - 4280, Boul. Bourque, Rock Forest - 823-8008
NISSAN MAGOG - 427, Boul. Bourque, Omerville - 843-8145

La Croix-Rouge ouvre un bureau à Sherbrooke

Daniel FORGUES

Magog

La Société canadienne de la Croix-Rouge établira une permanence à Sherbrooke dès le mois de juin prochain, créant ainsi six emplois et assurant une planification de ses services régionaux sur place.

Le directeur général de l'organisme, pour le Québec, André Legault, a fait cette annonce hier à Magog lors du colloque régional où se rencontraient les 11 sections régionales de l'Estrie pour la Croix-Rouge.

Jusqu'à maintenant, a expliqué M. Legault, les services de la Croix-Rouge étaient planifiés par des employés permanents dont les bureaux étaient situés à Montréal.

L'idée d'ouvrir un bureau avec du personnel à Sherbrooke cadre dans un projet de décentralisation mis au point par la direction de la Croix-Rouge.

On ne trouve actuellement que deux bureaux de la Croix-Rouge au Québec. L'un à Montréal; l'autre à Québec.

Non seulement ouvrira-t-on un bureau à Sherbrooke l'an prochain, mais la Société compte aussi faire de même à Hull et Chicoutimi.

En plus d'offrir les services de la Croix-Rouge, les bureaux régionaux verront à la formation de bénévoles pour des mesures d'urgence, un volet que la Croix-Rouge veut exploiter davantage au cours des prochains mois.

Avec un budget de 10 millions \$ au Québec, la Croix-Rouge emploie 128 personnes et a des représentants dans 28 sections.

Son directeur général estime qu'il



Gilles Émond, président de la Société canadienne de la Croix-Rouge en Estrie

ya au moins 250 000 donateurs de sang actifs au Québec.

En Estrie, le président régional, Gilles Émond, estime que l'on dénombre plus de 4000 donateurs réguliers.

Conseillère en ressources bénévoles pour la Croix-Rouge, Nicole Boileau estime, elle, que le nombre de bénévoles peut varier de 300 à 400 en Estrie.

«Et c'est grâce à ces gens-là que l'on fait un succès d'une quinzaine de collectes de sang dans la région tous les ans», dit-elle.

La prochaine collecte de sang de la Croix-Rouge, incidemment, se déroulera les 18 et 19 novembre au centre Expo-Sherbrooke du plateau Parc.

Le ruisseau West redevient frayère

Les efforts conjugués de cinq jeunes hommes redonnent le cours d'eau aux salmonidés

Gilles DALLAIRE

Austin

Jusqu'à tout récemment, on pouvait difficilement tenir rigueur aux personnes peu familières avec les cours d'eau qui drainent l'ouest du bassin du lac Memphrémagog d'ignorer l'existence du ruisseau West.

De la route qui relie Austin et Bolton Centre, il était impossible d'apercevoir ce ruisseau alimenté par le lac Nick et l'étang Fisher qui se jette dans le lac Memphrémagog à la baie Sargent à cause d'un couvert végétal trop touffu et si dense que rares étaient les endroits où on pouvait remonter ou descendre son cours en restant debout. De plus, comme des arbres et des arbustes morts et des branches cassées jonchaient ses rives et son lit, les salmonidés pour qui il est une frayère naturelle le boudaient.

On n'a plus raison d'ignorer son existence car, à présent, on le voit facilement de la route et les salmonidés n'ont plus raison de ne pas revenir y frayer car son lit a été débarrassé des déchets qui l'encombraient et faisaient obstacle à leur montée et son eau a retrouvé sa limpidité d'autrefois. On peut même remonter tout son cours sans être forcé de se pencher ou de ramper car son couvert végétal a été aminci.

Ces améliorations sont le fruit du travail accompli durant deux mois par cinq jeunes hommes embauchés par le Club de conservation, chasse et pêche Memphrémagog grâce à une subvention obtenue dans le cadre d'un programme d'aide à la création d'emplois parrainé par le ministère fédéral de l'Emploi et de l'Immigration.

«En plus de nettoyer ses rives et son lit et d'éclaircir les arbustes qui le privaient de lumière, nous avons aménagé des seuils qui facilitent l'écoulement et l'oxygénation de l'eau et la montée du poisson. Nous avons aussi consolidé la rive grâce à des enrochements et nous avons aménagé de place en place abris riverains qui protégeront le poisson contre les prédateurs», a expliqué un des jeunes hommes qui ont pris part aux travaux, René Saint-Pierre.

«Nous ne nous sommes pas tournés les pouces», a ajouté un de ses compagnons de travail, Paul Descôteaux, en révélant que l'aménagement des

deux seuils, des structures de bois calées dans le lit du ruisseau et solidement maintenues en place par des étais couverts de grosses pierres, n'a pas été facile.

La consolidation des berges non plus: 10 enrochements dont un a une longueur de 25 mètres ont été faits à cette fin. Comme il y avait pas assez de pierres d'une grosseur suffisante le long du ruisseau, il a fallu en envoyer chercher quatre pleins fardiers puis il a fallu transporter ces pierres là où elles devaient être mises en place avec un véhicule à quatre roues motrices prêt par Claude Duhamel dont l'épouse n'a pas tardé à constater que

travailler dur au soleil creuse l'estomac et a souvent ouvert son garde-manger à l'équipe dont le travail était supervisé par Bruno Dumont, un technicien en aménagement à l'emploi de Pro-Faune.

Les résultats des efforts déployés par René Saint-Pierre, Paul Descôteaux, Pierre Poirier, Gaétan Vermette et Alain Martel sont visibles: le ruisseau West n'a plus l'air d'une rigole transportant une eau d'une couleur douteuse sur une longueur de 1,9 kilomètre entre des amoncellements de bois pourri ou en train de pourrir et les salmonidés peuvent revenir y frayer en toute confiance.



Paul Descôteaux et René Saint-Pierre montrent un seuil facilitant tout à la fois l'oxygénation de l'eau et la montée du poisson aménagé dans le lit du ruisseau West, non loin de la route reliant Austin et Bolton Centre.



L'ex-église disparue

L'ancienne église de la paroisse St-Charles Garnier n'a pas résisté longtemps au pic des démolisseurs samedi matin puisque moins de trois heures ont suffi pour qu'on la jette par terre. L'édifice, qui n'avait pas trouvé preneur depuis près d'un an, à la suite de la construction d'un nouveau temple, a été démolie complètement et tous ses matériaux ramassés. Hier matin, les fidèles du curé Robert Jolicoeur n'en croyaient pas leurs yeux: un terrain fraîchement nivelé remplaçait la vieille église...

HOWARD JOHNSON

298 Queen City Avenue
Manchester, New Hampshire 03102

Pour la prochaine fois que vous venez à Manchester, NH

- nous parlons français
- piscine intérieure et bain sauna
- restaurant et lounge
- Magazines pour Noël
- Magazinez! Il n'y a aucune taxe sur vos achats.
- Directions: Highway 1-293, sortie 4

Sur présentation de cette annonce, 45¢ par chambre (plus taxe) jusqu'au 31 janvier 92.
1-603-668-2600 ou 1-800-654-2000

Chausseriez-vous ceci pour affronter l'hiver?



Nous non plus!

Et pourtant certaines personnes pensent encore qu'un pneu quatre-saisons peut leur permettre d'affronter l'hiver en toute sécurité. Bien au contraire, la conduite hivernale est si souvent piégée qu'on ne peut s'y aventurer à la légère. Pour cette raison Nokia fabrique depuis plus de 50 ans des pneus d'hiver selon une technologie finlandaise unique au monde et conçus pour faire face aux pires conditions qui soient. Alors si votre sécurité et celle des vôtres vous tient vraiment à cœur, demandez que l'on vous pose des pneus Nokia cet hiver. Après tout, être bien chaussé reste la seule façon de contrôler la grippe.

NOKIA
Nos pneus d'hiver ont du mordant.

Un des meilleurs pneus d'hiver au monde pour Honda, Toyota, Mazda, Nissan et toutes voitures importées et américaines.

PNEU ST-ÉLIE
585, Route 220, St-Élie, (coin Autor.55)
564-1636



Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **55474893**

Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688

CLUB Multi points

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323

Sans frais d'appel: LAC MEGANTIC WFFDON ASBESTOS composez 0 et demandez Zenith 5-3060 A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

ESTRIE

CE SOIR

du lundi au vendredi 17h30

9 CKSH-TV

CÂBLE 13

UNE STATION DU GROUPE COGECO

Québec doit de nouveau donner la priorité à l'éducation

Le gouvernement n'a pas d'autre choix devant le taux de décrochage scolaire, fait valoir la CEQ

Alain GOUPIL

Sherbrooke

Avec un taux de décrochage scolaire qui affecte pratiquement quatre adolescents sur 10, le Québec n'a pas d'autre choix que de prioriser de nouveau le secteur de l'éducation, comme ce fut le cas durant les années de la Révolution tranquille, s'il veut redonner vie à un tissu social de plus en plus désincarné.

Au centre des discussions d'un séminaire régional qui s'est tenu samedi à Sherbrooke, sous l'égide de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), le décrochage scolaire, a-t-on révélé, est le résultat d'un virage profond amorcé au début des années 80 et qui s'appuie sur l'idéologie néolibérale.

«Responsabilité individuelle, libre entreprise, concurrence entre les institutions et réorientation du rôle de l'État», sont autant de facteurs qui expliquent la situation actuelle, men-

tionne-t-on dans le document de présentation remis aux quelque 150 enseignants et membres du personnel de soutien des différentes commissions scolaires de la région, inscrits à cet exercice.

Le problème, c'est qu'au moment même où la société vit de profonds bouleversements — éclatement de la cellule familiale, augmentation de la pauvreté, etc. — on continue de demander à l'école d'assumer à la fois son rôle de pédagogie et de gardienne des valeurs sociales tout en lui enlevant au fur et à mesure les outils nécessaires à cette mission.

«Un exemple, soumet Jean-Claude Tardif, conseiller syndical à la CEQ: le nombre d'enfants qui éprouvent des difficultés d'apprentissage connaît une augmentation énorme depuis une dizaine d'années. Or, qu'est-ce que le gouvernement fait: il investit dans des classes de douance, des écoles internationales, là où les enfants performant déjà bien».



Le décrochage scolaire était au centre des discussions d'un séminaire régional qui s'est tenu samedi à Sherbrooke, sous l'égide de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ). Dans l'ordre habituel, Jean-Claude Tardif, conseiller syndical, Monique Richard, vice-présidente de la CEQ et Gérard Messier, président du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie.

Secteur professionnel

Celui-ci fait également remarquer que jamais le secteur professionnel au secondaire n'a été aussi dévalorisé que depuis les dix dernières années. «Tout ça, sous prétexte que tout le monde a accès au cégep et à l'université... La réalité, elle, c'est qu'on commence déjà à manquer de main-d'œuvre et que ça sera encore pire dans 10 ans».

Sur ce point, le président du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie, Gérard Messier, signale qu'en Estrie le ministère de l'Éducation a tendance à concentrer la formation de la main-d'œuvre dans des centres régionaux. «Or, depuis 1975, on remarque que les inscriptions ont chuté de 75 p. cent».

Sur le plan plus général, la vice-présidente de la CEQ, Monique Richard, reproche à l'État d'avoir éparpillé ses priorités plutôt que de gérer la société de façon cohérente, en tenant compte de l'interaction de toutes ses composantes.

«On dirait qu'on procède par placards. Un moment donné, c'est le social, ensuite l'éducation, l'économie, les loisirs et ainsi de suite. Mais ce qu'on ne semble pas comprendre, c'est qu'il y a un lien entre tout ça», estime-t-elle, ajoutant que «l'école sera toujours ce que la société veut en faire».

Mais même si le tableau est plutôt sombre à l'heure actuelle, on fonde beaucoup d'espoir dans le monde de l'éducation sur le plan d'actions que le ministre de l'Éducation, Michel Pagé, doit annoncer en avril 1992.

Le ministre Pagé a déjà indiqué qu'il entendait faire du décrochage scolaire sa priorité au cours des prochaines années. Jusqu'ici, il a posé certains gestes concrets, notamment au niveau de ses sous-ministres.

«Veut-il simplement amadouer l'opinion publique?», se demande Jean-Claude Tardif. Chose certaine, ça va prendre beaucoup plus que des prières. Ça va prendre de l'argent. Beaucoup d'argent».

Le propriétaire ne met pas assez en valeur le marécage du lac Magog, soutient Paul Boily

Gilles DALLAIRE Ste-Catherine-de-Hatley

Selon M. Paul Boily, le marécage abritant une grande variété d'oiseaux qui occupe l'extrémité ouest du lac Magog n'est pas suffisamment mis en valeur à cause de l'immobilisme de certains dirigeants de l'Île du Marais, organisme sans but lucratif qui en est le propriétaire.

Tout en se défendant de vouloir partir en guerre contre l'Île du Marais, M. Boily qui est le fondateur de la Société du loisir ornithologique de l'Estrie, un des organismes représentés au conseil d'administration de

cette corporation, estime que la vocation de l'Île du Marais est trahie par des dirigeants qui éliminent des membres jugés trop critiques ou ne partageant pas leurs vues.

«Tout se passe comme s'ils se sentaient menacés depuis que le marécage appartient à l'Île du Marais. Ils ne répondent plus à mes appels téléphoniques, me refusent le droit de parole et le droit de vote lors d'une assemblée générale même si je suis le délégué de la Société du loisir ornithologique de l'Estrie et m'ont même fait expulser du marécage lors d'une visite faite le 3 octobre», a révélé hier M. Boily. Il a ajouté que les informations touchant les projets de l'Île

du Marais ne circulent plus en dehors d'un cercle très étroit.

Attitude infantile

Tout en qualifiant cette attitude d'infantile, il s'est dit d'avis que l'ostracisme dont il est victime est peut-être imputable aux efforts qu'il a déployés dans le passé pour convaincre les dirigeants de la corporation de tout mettre en oeuvre pour faire du marécage un outil d'éducation accessible à la plus vaste clientèle possible.

«Des tergiversations, l'égarément de documents aussi, ont empêché l'Île du Marais d'obtenir les subventions que des organismes dont le

rayonnement est très vaste étaient prêts à lui verser. Il ne s'agissait pas de petites sommes mais de subventions importantes», a-t-il soutenu.

Il a invité la corporation à réviser sa stratégie et à consacrer à la mise en valeur du marécage autant d'énergies qu'elle en met actuellement à museler les personnes qui lui reprochent son immobilisme.

«Il y a à peine quelques années, nombreux étaient les gens qui venaient observer les oiseaux qui nichent dans le marécage. S'il n'en vient à peu près plus, c'est parce que rien n'a été fait pour les inciter à revenir et à amener d'autres gens avec eux», a affirmé M. Boily.



Une chasse au trésor, sous le thème du «Phantom de l'opéra», s'est déroulée samedi soir au théâtre Granada de Sherbrooke.

L'esprit du «Phantom» hante le Granada

Sherbrooke (AG)

À peine débarqué à Montréal, le spectre du «Phantom» de l'opéra s'est manifesté samedi soir dans les coulisses du théâtre Granada, au centre-ville de Sherbrooke, lors d'une chasse au trésor à laquelle ont participé quelques centaines de personnes.

Pièces de collection

Organisée par un bijoutier de la rue Wellington, cette chasse au trésor a permis aux participants de contempler certaines pièces de collection, tel un minuscule violon en diamant, monté sur un socle de cristal d'une valeur de 9300 \$.

La pièce peut être portée en guise de pendentif, de broche ou encore servir de bibelot.

Pour ce qui est de la chasse au tré-

sor, elle permettait aux chasseurs de mettre la main sur un collier de perles, une montre Raymond Veil aux couleurs du Phantom ou encore une paire de billets pour assister à la représentation du «Phantom de l'opéra», le 19 décembre prochain à Montréal.

Il fallait avoir vu le film

«Pour participer à la chasse et espérer gagner, il fallait avoir vu le film «Le Phantom de l'opéra» tourné en 1925», expliquait samedi l'organisatrice de cet événement, Suzanne Roberge. «Nous aurions pu faire un tirage, comme à tous les ans, mais nous avons voulu profiter de la présence du «Phantom» à Montréal pour jumeler notre présentation de bijoux à un concours où les gens doivent travailler un peu pour espérer gagner».

Le ministère de l'Environnement favorable au centre de transfert des déchets

Marco FORTIER

Sherbrooke

Le ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ) est favorable à la création de «centres de transfert des déchets dangereux» comme celui qu'un groupe veut faire aménager à Sherbrooke.

Voilà l'avis qu'a émis Luc Proulx, chef du Service de gestion des déchets au ministère de l'Environnement, lors de la Journée d'étude sur les centres de transfert des déchets dangereux, qui se tenait à l'Université de Sherbrooke.

Cet appui de principe du MENVIQ a réjoui le président du Comité d'implantation du Centre de gestion et de recyclage des déchets dangereux de l'Estrie, Michel Ledoux. Le projet qu'il caresse depuis deux ans est plus susceptible de se concrétiser avec l'avis favorable du MENVIQ.

Le comité que préside M. Ledoux, professeur de chimie à l'Université de Sherbrooke, souhaite la mise en place d'un centre spécialisé qui recueillerait

des résidus domestiques interdits dans la cueillette régulière des déchets: de la peinture, des huiles, des solvants, des batteries d'auto, des pesticides...

Un tel Centre ne servirait qu'à entreposer les déchets, pour ensuite les acheminer vers d'autres entreprises spécialisées dans la transformation (recyclage ou destruction) des résidus.

Depuis trois ans, la Ville de Sherbrooke tient, à l'occasion, des collectes spéciales pour ces déchets domestiques qui ne peuvent être ramassés lors des collectes régulières.

De l'avis général, ces collectes spéciales ne suffisent pas à recueillir un volume suffisant de déchets domestiques dangereux. D'où la nécessité de fonder un centre spécialisé qui recueillerait ces déchets à l'année longue.

«Nous croyons qu'un Centre de gestion des déchets rejoindrait 10 pour cent de la population, alors que seulement 2,5 pour cent de la population participe aux journées de col-

lecte spéciales de la Ville de Sherbrooke», explique Chantal Couture, chargée du projet.

Raynald Roy, chef de section à la division environnement de la Ville de Sherbrooke, représente la Ville au Comité d'implantation du Centre de gestion et de recyclage des déchets. Il milite activement en faveur du projet.

Volume trop élevé

«Même si nos journées de collecte de déchets dangereux ne rejoignent que 2,5 pour cent de la population, le volume de déchets recueillis est trop élevé; je reste pris avec ces déchets sur les bras à chaque fois! Un centre spécialisé dans la gestion des déchets domestiques dangereux serait beaucoup plus efficace», confie-t-il.

M. Roy, à l'instar de tous les membres du Comité, verrait d'un bon oeil la prise en charge du dossier par la Ville de Sherbrooke. Le Comité soumettra incidemment le projet au conseil municipal au cours des prochains jours.

«Notre rôle est de monter et promouvoir ce projet de gestion des déchets. Nous le remettons entre les mains de la Ville de Sherbrooke dans l'espoir qu'elle ira de l'avant pour la réalisation», explique Mme Couture.

Le Comité d'implantation du Centre de gestion et de recyclage des déchets domestiques dangereux mise pour le moment sur un centre provisoire, qui serait installé dans un local loué. «Louer un local plutôt qu'en construire un nouveau entraînerait des économies importantes», selon Chantal Couture.



Michel Ledoux

Elle propose d'aménager le Centre dans un entrepôt de 2500 pieds carrés, ce qui exigerait des coûts d'exploitation d'environ 177 000 \$ par an, selon une étude qu'elle a réalisée.

Il serait possible de recycler près de 80 p. cent des résidus que recueillerait le Centre, estime Mme Couture. Parmi le matériel recyclable, on note les peintures, huiles, solvants et batteries d'auto. Par contre, les goudrons, pesticides, aérosols, bases, acides et oxydants sont considérés non-recyclables.

TOURNÉE DES RÉGIONS

Démarches pour sauver leurs droits d'échanges

Sherbrooke (PS) — Dans le but de sauver les droits d'échanges de quelque 950 propriétaires de semaines de vacances du Domaine Saint-Laurent, à Compton, le club Chéribourg d'Orford organise une importante réunion qui se déroulera le samedi 30 novembre prochain.

Le but de cette rencontre visera la formation d'une association de propriétaires afin de prendre la relève quant à l'administration des lieux et à l'engagement du personnel pour assurer le confort et la propreté des appartements.

Déjà, depuis plusieurs semaines,

le réseau RCI n'envoie plus d'échangistes au Domaine Saint-Laurent. Les propriétaires de semaines de vacances de cet endroit peuvent encore faire des échanges mais il appert que ce droit leur sera enlevé d'ici trois semaines.

La rencontre du 30 novembre prochain a pour but de protéger ces droits. Elle se tiendra au club Chéribourg à compter de 14 h. Les propriétaires de ces droits d'échanges sont donc invités à participer à la réunion et à confirmer leur présence auprès de Carole Audet, (819) 843-3308.

Mise en valeur des attraits de Courcelles

Courcelles (PS) — En vertu d'une subvention fédérale de 36 000 \$, accordée par le biais du programme d'aide aux zones défavorisées, le Comité MAP de Courcelles procédera à la réalisation d'une étude de faisabilité portant essentiellement sur la mise en valeur des attraits patrimoniaux et touristiques de cette localité.

Cette étude, menée au coût de 40 000 \$, devrait être déposée au mois de février prochain et contiendra des recommandations, notamment sur les sites et les événements à promouvoir ainsi que les aménagements requis et leur faisabilité financière.

Les attraits concernés par le projet sont le vieux atelier de menuiserie Tardif, le petit poste d'incendie, le

barrage en bois rond, le passage piétonnier longeant la rivière aux Bleuets, le moulin Bernier et le parc Gallant où est déjà situé l'expositaire de l'Écomusée de la Haute-Beauce.

La concrétisation d'un tel projet de mise en valeur cadre directement avec une des actions identifiées par le Comité de développement touristique de la région de Lac-Mégantic. La stratégie de ce comité consiste à mettre en valeur les potentiels culturels historiques et patrimoniaux afin d'élargir l'éventail des choses à faire et à voir.

Il appert qu'un tel équipement récréo-touristique permettrait de consolider le produit séjour, produit qui présente le plus de potentiel pour la région méganticoise.

Travaux routiers dans le comté de Richmond

Sherbrooke (PS) — D'importants travaux routiers débuteront prochainement ou sont commencés dans trois secteurs du comté de Richmond.

D'une part, la reconstruction d'un premier tronçon de la route 249, à l'intersection du chemin Saint-Georges Sud à Shipton, commandera des déboursés de 360 000 \$. D'une durée de trois mois, les travaux porteront sur le terrassement, la structure de chaussée et le drainage sur une longueur de 1,02 kilomètre. L'opération sera complétée à l'été 1992 avec des améliorations sur la structure de la route. Incidemment, plus de 2,2 millions \$ sont prévus pour la reconstruction complète de la route 249 sur 9,1 kilomètres, entre Asbestos et Saint-Georges Village.

Par ailleurs, le Carré de Danville est l'objet d'une cure de rajeunissement dans le cadre d'améliorations géométriques qui amélioreront la circulation sur cette artère. Ces travaux de plus de 139 000 \$ prendront fin à l'été prochain. Il y aura des améliorations au terrassement, au drainage, à l'éclairage et à l'aménagement paysager de la route 255 à l'intersection des rues Du Carmel et Grove à Danville.

Enfin, les travaux sont commencés pour la construction d'un pont sur la route 243, à Richmond. Ils s'échelonnent sur une période de quatre mois, au coût de 230 000 \$. Ce pont améliorera la circulation dans le secteur, surtout en ce qui concerne le passage des nombreux camions.

Le procureur de Jean Felteau n'abandonne pas

Canton d'Orford — Bien que la Commission municipale ait refusé d'entendre l'appel que le secrétaire-trésorier de la municipalité de Canton d'Orford, M. Jean Felteau, a interjeté à la suite de sa destitution, son procureur, Me Christian Labonté, refuse de lancer l'éponge.

«Nous avons perdu une escarmouche mais cela ne veut pas dire que nous avons perdu la guerre», a déclaré Me Labonté en révélant qu'il étudie la possibilité de présenter à la Cour supérieure une requête en évocation qui, si elle était agréée, forcerait la Commission municipale à entendre l'appel de M. Felteau

même si l'avis d'appel lui a été signifié après l'expiration du délai de rigueur prescrit par la loi.

Il a ajouté qu'il étudie d'autres possibilités de recours, expliquant que la décision rendue par la Commission municipale n'enlève pas à M. Felteau le droit d'obtenir dédommagement pour les préjudices financiers que sa destitution lui a fait subir et les torts qu'elle a causés à sa réputation.

M. Felteau qui occupait le poste de secrétaire-trésorier de Canton d'Orford depuis huit ans a été destitué en juin pour insubordination et incompétence.

Gil Rémillard à Richmond

Richmond (GM) — Le ministre de la Justice, procureur général et ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes du Québec, M. Gil Rémillard, agira à titre de conférencier-invité lors du prochain souper de la Chambre de commerce de la région de Rich-

mond. Cette rencontre se déroulera à la salle communautaire de Richmond à partir de 19 h le 18 novembre prochain. Pour plus d'informations, on peut communiquer avec le bureau de la Chambre de commerce à 826-5854.

Maison des jeunes de Valcourt: objectif atteint

Valcourt (CP) — Malgré une campagne de financement difficile, la Maison des jeunes de Valcourt a réussi à atteindre, et même dépasser l'objectif fixé de 10 000 \$. Plus d'une dizaine d'activités de financement, réparties sur plus de huit mois, ont permis d'amasser 11 017 \$.

Coordonnatrice à l'Initiative de Valcourt, Mme Danielle-France Joubert, n'a pas caché que les difficultés d'une telle campagne sont

nombreuses. «Une campagne de financement en plein coeur d'une récession n'est pas chose facile. Par exemple, à la moitié de la campagne, nous étions encore loin d'avoir amassé la moitié de notre objectif», a-t-elle affirmé.

Selon Mme Joubert, maintenant que le 10 000 \$ a été atteint, il n'y a plus de risque de voir des activités ou même l'un des deux postes d'animatrice coupés comme on l'avait annoncé il y a quelques semaines.

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans

La Tribune

CLUB Multi points

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: 096 15094

Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688

31010

POUR AMÉLIORER NOTRE TENUE DE ROUTE, NOUS NE SOMMES PAS
REPARTIS DU POINT DE DÉPART, MAIS DE LA LIGNE D'ARRIVÉE.



Terminer premier en

le design et l'ingé-

course Formule 1 est devenu une habitude pour l'écurie Honda/McLaren. Nous avons en effet remporté le Championnat du monde des Constructeurs au cours des six dernières années. Un exploit sans précédent.

Ainsi, lorsque nos ingénieurs se mirent à concevoir le système de suspension de l'Integra, ils se tournèrent du côté de la voiture offrant la meilleure tenue de route qui soit: la voiture de course Formule 1 de Honda/McLaren.

Elle est équipée d'une suspension indépendante à double fourchette. Tout comme l'Integra.

Nos victoires en Formule 1 nous ont appris beaucoup de choses sur l'équilibre à atteindre

en matière d'ingénierie. La technologie de pointe au niveau du moteur, l'aérodynamisme, le rapport poids-puissance, l'injection de carburant, les composantes de poids léger. Tous ces avantages se retrouvent dans chaque voiture Acura.

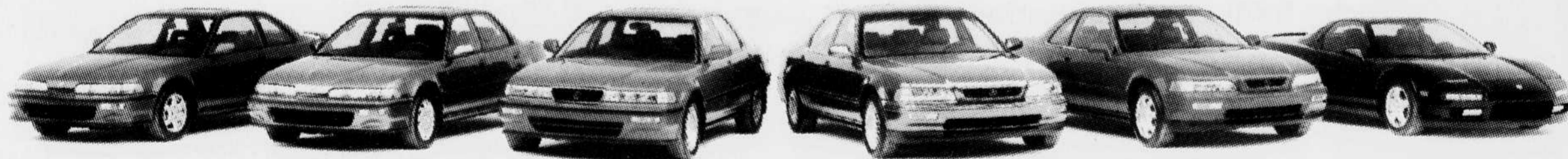
Bien entendu, ces technologies ont dû être modifiées pour offrir un niveau de confort et de conduite mieux adapté à nos routes qu'à des pistes de course. Mais les principes de base sont les mêmes.

Chez Acura, le sens du mot performance a bien changé. Il signifie équilibre. Équilibre entre la puissance et la maîtrise du véhicule,

l'ingénierie, le confort et la manoeuvrabilité, la technologie et la fiabilité. Tous ces éléments contribuent à créer un équilibre parfait qui se retrouve dans chaque voiture Acura. C'est ainsi que nous pouvons gagner le respect de ceux qui aiment vraiment conduire.

En ce qui concerne l'Integra 1992, nous sommes particulièrement fiers d'en être arrivés là.

Pour en savoir plus sur l'Integra et sur la garantie Acura de 5 ans/100 000 km**, composez le 1 800 263-2828.



INTEGRA 3 PORTES 1992
15 195 \$*

INTEGRA 4 PORTES 1992
15 695 \$*

VIGOR 1992
27 500 \$*

BERLINE LEGEND 1992
41 260 \$*

COUPÉ LEGEND 1992
44 560 \$*

NSX 1992
79 000 \$*

*Tous les prix indiqués sont les P.D.S.C. pour les modèles de base des voitures représentées. Les prix ne comprennent pas les frais d'immatriculation et de transport, ni la TPS et la TVQ. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. **Selon la première éventualité. Votre vie tient à votre ceinture.

PRÉCISION ACURA
4900, boulevard Bourque, Rock Forest Tél.: 564-8909

L'appareil judiciaire s'améliore dans Drummond

□ La récente sortie des avocats et la visite du juge Gobeil ont permis de trouver des solutions aux problèmes des délais

Gérald PRINCE Drummondville

La percutante intervention des avocats de pratique privée de la région de Drummondville, faite le 11 septembre dernier, commence à rapporter des dividendes.

«Depuis cette sortie publique et surtout depuis la visite du juge en chef Albert Gobeil le 15 octobre, ça bouge dans Drummond», fait remarquer Me Christian Ratté, responsable des avocats de Drummond au Barreau de district.

On se rappellera que Me Ratté avait dénoncé l'augmentation impor-

tante des délais d'audition, subis par les justiciables, et certains aménagements physiques, difficilement compatibles avec la profession d'avocat.

Plus de temps

Les dividendes, dont parle Me Ratté, portent en particulier sur l'augmentation d'une journée d'audiences par mois des juges de la Cour criminelle et la désignation de juges, nommés expressément pour siéger à Drummondville, sur des causes de plus longue durée qu'une journée ou deux. «Cela devrait permettre, nous assure le juge coordonnateur, men-

tionne Me Ratté, de maintenir ou même de réduire les délais d'audiences de procès, qui sont à peu près présentement de six mois».

Mais les avocats sont surtout satisfaits de la nouvelle attitude des dirigeants de la justice: une ouverture plus grande des instances judiciaires aux demandes des justiciables et des procureurs de Drummond. «Maintenant, plus rien n'est coulé dans le béton», commente-t-il, ce qui lui permet de conclure que la communication s'est mieux établie entre les instances judiciaires locales et les hautes autorités du ministère de la Justice, pour le plus grand bénéfice de tous.

Un deuxième juge résident

Mais il y a plus: les avocats de Drummondville vont déposer bientôt une demande pour qu'y soit nommé un deuxième juge résident en affaires criminelles, de façon à libérer un peu le juge actuel, Gilles Gagnon, qui doit, pour répondre à la demande du district judiciaire, abattre une tâche deux fois plus lourde que tout autre juge de la Cour du Québec, ailleurs en province.

Quant à l'environnement physique du palais de justice, des discussions et des rencontres sont annoncées pour faire le point sur ce dossier: plus de salles d'entrevues, une amélioration

des cellules des détenus pour favoriser la confidentialité des discussions entre les avocats et leurs clients, éventuel aménagement d'une bibliothèque plus vaste, ces points seront discutés lors d'une rencontre avec les responsables régionaux, prévue dans les prochains jours.

Les avocats reconnaissent qu'ils ne peuvent revenir aux anciens systèmes d'avant le regroupement du district à la juridiction de Sherbrooke, mais se sentent maintenant plus rassurés: les problèmes aigus ressentis depuis un an sont en bonne voie de règlement, sinon total, du moins partiel.

En septembre, les avocats s'étaient élevés contre le fait que les délais, encourus par les justiciables, avaient sextuplé en un an, passant de 30 jours entre la comparution et le procès en 1990, à 180 jours en 1991. Les avocats ont précisé alors qu'ils reprochaient à la nouvelle administration de la justice cet alourdissement des procédures, mais n'avaient en même temps aucun reproche aux juges eux-mêmes, désignés par Sherbrooke, qu'ils considéraient et considèrent toujours comme très compétents et très sensibles aux arguments des parties.

Thetford Video envisage deux hausses successives de ses tarifs

Nelson FECTEAU Thetford Mines

Thetford Video, division de Cogeco Câble à Thetford Mines, prévoit augmenter son tarif mensuel de base à compter du 1er janvier 1992. Une première hausse est prévue à cette date alors qu'une seconde pourrait s'y ajouter à compter du 1er février suivant pour une augmentation totale de 2,31 \$. Le tarif mensuel passerait alors de 15,30 qu'il est actuellement à 17,61 \$.

La hausse de 7,4 p. cent de l'indice des prix à la consommation pour la période allant du 1er mai 1990 au 31 juillet 1991, soit une période de quinze mois, justifierait un premier 0,70 \$ d'augmentation soit 5,4 pour cent. Les augmentations combinées de 0,09 \$ et 0,01 \$ des redevances payables aux fournisseurs de services spécialisés tels le Réseau des Sports et Météo Média seraient aussi reflétées aux consommateurs. De plus, Thet-

ford Video envisage également une augmentation de 0,21 \$ pour récupérer une partie des dépenses engagées en immobilisations.

Contrairement aux deux premières augmentations prévues à la réglementation du CRTC et accordées à toutes fins pratiques automatiquement, cette dernière serait sujette à l'approbation de l'organisme régissant la radiodiffusion et les télécommunications canadiennes.

Thetford Video envisage d'imposer à ses abonnés une autre augmentation, plus substantielle celle-là, à compter du 1er février 1992. Cette hausse mensuelle de tarifs serait de l'ordre de 1,30 \$ conformément à l'article 18(8) qui permet au câblodistributeur d'augmenter son tarif mensuel de base en raison de la nécessité économique. Le CRTC peut rejeter en tout ou en partie cette demande.

Selon le directeur général de Thetford Video, Pierre Maheux, cette augmentation refusée au cours des quatre dernières années s'impose.

«La situation se dégrade. Les frais d'opération à Thetford Mines, St-Georges ou même Magog sont plus élevés qu'à Trois-Rivières ou Drummondville. Le transport des signaux micro-ondes dans ces régions est plus onéreux», estime M. Maheux qui a bon espoir de voir cette demande acceptée par le CRTC en raison du fait que l'acceptation d'une telle demande repose maintenant sur des critères mathématiques et que l'entreprise n'a qu'à démontrer la non-rentabilité de ses opérations.

Selon le directeur général de Thetford Video, le fait que Cogeco Câble poursuive son programme d'expansion des services par des investissements à ses sites de réception et dans ses réseaux afin d'améliorer la qualité des signaux et d'accroître la qualité de la programmation locale et celle de l'ensemble de ses services à la clientèle justifierait cette nécessité économique.

Une quatrième opération Info-Jeunes

Thetford Mines (NF)

Pour une quatrième année consécutive, le Service de la protection publique de Thetford Mines-Black Lake tient une opération Info-Jeunes jusqu'au 2 décembre prochain.

Cette opération en est une de prévention du crime et de rapprochement des policiers-patrouilleurs à l'endroit des jeunes de 9 à 14 ans de la région de l'Amiante. Ces derniers n'auront qu'à s'adresser à un policier-patrouilleur pendant cette période et lui demander un billet de participation. En plus de donner droit au tirage de billets pour un match Nordiques de Québec-Kings de Los Angeles auquel quatre jeunes pourront se rendre en auto-patrouille avec la personne de leur choix, le verso de ce billet de participation fournit des informations préventives concernant les conséquences liées à la consommation des drogues et au vol.

Les abonnés de Câblestrie feront face à deux hausses

Magog

Si une requête présentée par Câblestrie, une filiale de Cogeco Câble qui dessert Magog, Drummondville et de nombreuses autres villes estriennes, reçoit l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, le coût mensuel du service de base fourni à ses abonnés par ce câblodistributeur passera de 15,05 \$ à 15,90 \$ le 1er janvier et à 17,20 \$ le 1er février, soit une hausse totale de 14,3 pour cent.

Câblestrie justifie l'augmentation par la hausse de l'indice des prix à la consommation, la hausse des redevances payées à ses fournisseurs de services spécialisés, la nécessité de récupérer une partie de ses dépenses en immobilisations et la nécessité économique.

L'entreprise allègue aussi qu'elle poursuit l'expansion de ses services par des investissements à ses sites de réception et dans ses réseaux. Elle soutient que ces investissements sont nécessaires pour améliorer la qualité des signaux, de la programmation locale et du service à sa clientèle.

Elle souligne également que, depuis le 1er janvier 1990, elle doit payer des droits d'auteurs importants pour retransmettre des signaux éloignés.

Les abonnés peuvent, jusqu'au 1er décembre, faire connaître par écrit leur point de vue sur l'augmentation réclamée par Câblestrie au secrétaire général du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes en s'assurant toutefois de faire parvenir copie de leurs observations au directeur général de Câblestrie.

Le conseil de ville de Magog s'est dit en désaccord avec la demande de Câblestrie qui, l'année dernière, a concentré à Drummondville des services qui, jusque-là, avaient toujours été disponibles localement.

Les conseillers Jean-Claude Morin et Marc Poulin se sont prononcés contre une intervention de la Ville auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. Ils ont expliqué qu'ils ne possèdent pas assez d'informations sur les motifs invoqués par Câblestrie à l'appui de sa demande pour porter un jugement éclairé.

Les invraisemblances d'un téléphone



C'est tout ce que vous coûte le téléphone quand vous vous abonnez au réseau Cantel pour 3 ans à 24,95 \$ par mois.

Un prix invraisemblable mais vrai !

Vous choisissez un appareil parmi notre vaste gamme de téléphones de marque comme : Audiovox, Motorola et Nokia, pour la voiture. Vous ne payez que 9,95 \$ par mois. Vous obtenez même gratuitement 30 minutes de temps d'utilisation, chaque mois, pendant trois ans ! C'est 1 080 minutes !

Une occasion invraisemblable mais vraie ! Voici ce que ça vous coûte et ce que vous obtenez :

	Frais mensuels de location du téléphone	Frais mensuels d'abonnement au réseau	Coût mensuel total
Valeur totale de l'offre	21,95 \$	24,95 \$*	46,90 \$
La part de Cantel - Ce que vous économisez	12 \$	-	12 \$
Vous ne payez que	9,95 \$	24,95 \$	34,90 \$

*Inclus, gratuitement, 30 minutes par mois de temps d'utilisation, pendant trois ans, l'installation et l'entretien (valeur: 18,95 \$). Facturation détaillée gratuite pour deux mois (valeur: 10 \$). Service de messagerie mobile gratuit pour deux mois (valeur: 10 \$). Le temps d'utilisation supplémentaire coûte d'abord 50¢ la minute et décroît avec l'usage jusqu'à 25¢ la minute, les 12 premiers mois. Pour les deux années suivantes, le temps d'utilisation supplémentaire coûte 50¢ chaque minute. Des rabais de 33,33% en périodes hors pointe s'appliquent également pour les 12 premiers mois. Les prix de ce tableau sont ceux d'un contrat global pour certains téléphones fixes de voiture. Une gamme de téléphones portatifs de marques comme Panasonic, Nokia et Mitsubishi sont également offerts en location à partir de 16,95 \$ par mois.

Cette offre est si invraisemblable que vous devriez agir dès aujourd'hui !

L'offre est en vigueur pour une période limitée seulement au Québec et en Ontario. Un paiement anticipé de 100 \$ sera exigé et s'appliquera à votre première facture, vous libérant des frais de permis du système et des frais de mise en service. Cette offre est sujette à l'approbation du CRTC et à une approbation de crédit.

CANTEL AGENT AGRÉÉ

André Radio Communications Enr. 822-4529
44, rue King Est, Sherbrooke

Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

ESTIMATEUR EN VITRERIE

Tâches:

- Prendre la responsabilité du département d'estimation;
- Négocier avec les contracteurs;
- Faire les achats.

Expérience en estimation nécessaire.

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

S.V.P. faites parvenir votre c.v. avant le 16 novembre à:

M. Jacques Dufour
Vitrerie Dufour
950, rue King Est
Sherbrooke
J1G 1E4

34883

La Tribune recherche des candidats(es) à temps partiel pour des postes de

PRÉPOSÉS(ES) À L'ENCARTAGE

- travail de nuit, sur appel
- travail manuel, rapide
- minimum de 4 heures par appel

Toute personne intéressée est priée de se présenter à la réception, pendant les heures d'ouverture, entre 8h30 et 16h30 et y demander une formule de demande d'emploi. Après l'avoir complétée, la retourner à:

LA TRIBUNE
M. Michel Doyon
Département de l'Expédition
1950, rue Roy
Sherbrooke, Qué.
J1K 2X8

35626

AGENT DE RELATIONS HUMAINES

PROJET: Point de départ.

Concernant la problématique du décrochage scolaire chez la clientèle adolescente.

QUALIFICATIONS: Détenir un diplôme universitaire dans une des spécialisations suivantes:

- Service social
- Orientation
- Psychologie

NATURE DU POSTE: Contractuel

17 semaines à 40 heures/semaine

SALAIRE: 20,00\$/h

Envoyer votre curriculum vitae au plus tard mercredi le 13 novembre à 12h au:

Labyrinthe, Place des jeunes de Sherbrooke inc.
1010, rue Fairmount
Sherbrooke (Québec)
J1H 3N3

34998

• Jacques Lavoie • Luc Larochelle • Jean Arel • Bertrand Gosselin • Marcel Saumure • Paul André Renaud • Alain Campagna • Tex • Louis Paul Allard • Roger Joubert • Michel Viens • Paul André Renaud

LE MATIN, C'EST SIMPLE COMME... BONJOUR CHAMPION !

• Louis Paul Allard • Roger Joubert • Michel Viens • Paul Houde • Jacques Proulx • Jacques Pronovost • Jacques Lavoie • Luc Larochelle • Jean Arel • Bertrand Gosselin • Marcel Saumure

DÉFIEZ l'invité du jeu
WO LES MENTEURS.
Devinez le mensonge à
6h40, 7h20 et 8h20.
De 5h45 à 8h45 à

CHLT 63AM
La super station de l'Estrie

Alain Campagna • Tex

Le VOITURIER



DEVANCEZ VOTRE PRINTEMPS

1er PAIEMENT EN

MARS 1992



ESCORT

RANGER

TOPAZ

COUGAR

AEROSTAR

FESTIVA

SABLE

GRAND MARQUIS

SÉRIE F

PARMI LES
20 PREMIERS AU CANADA
POUR LE SERVICE À LA CLIENTÈLE,
EN DATE DE AOÛT 1991.

11-12-13

NOVEMBRE
SEULEMENT

VENTE DE
VÉHICULES DE COURTOISIE 1991

à partir de

39⁹⁵

semaine

Tous nos véhicules
sont garantis.

MERCURY
LINCOLN

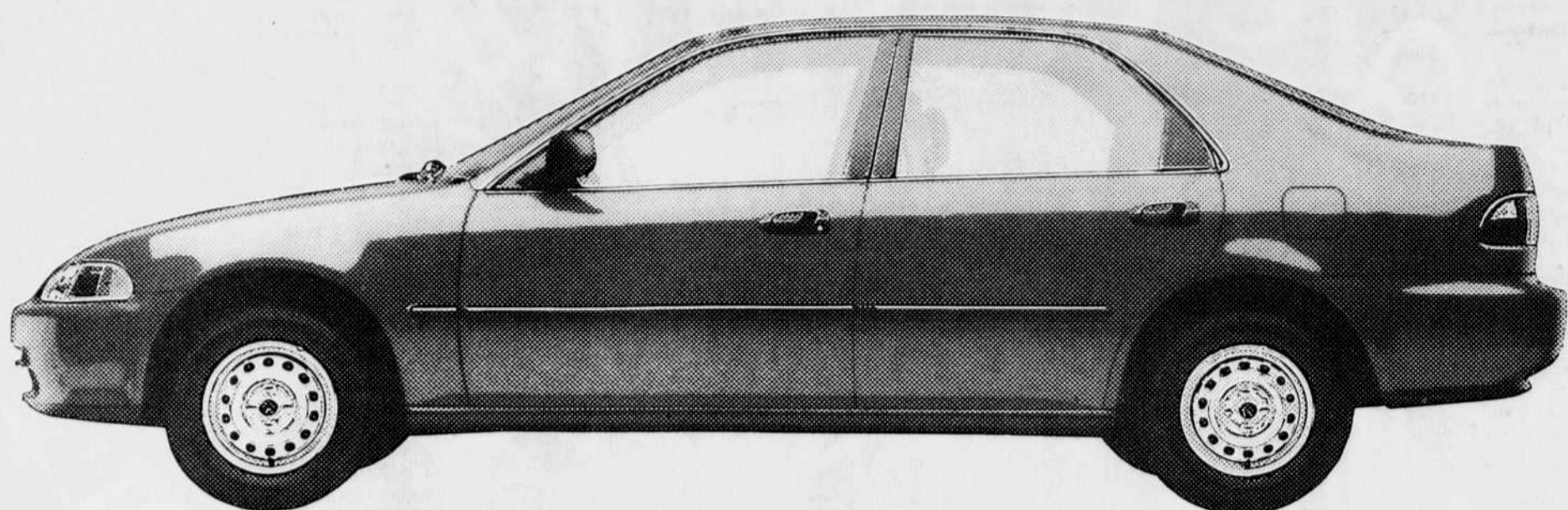
CAMIONS
FORD

Voyez un de nos
représentants
dès maintenant.

Le VOITURIER

1261, rue King Est, Sherbrooke,
569-5981, pièces: 569-5971

NOUVELLE GÉNÉRATION



CHEZ

ÉCONAUTO

HONDA

Civic **LX** **92**

4 portes, 5 vitesses

159⁹⁵\$
/ mois*

– Moteur 4 cylindres, 16 valves, 1.5 litre, 102 H.P. injection électronique – Direction assistée – Suspension à deux leviers triangulés aux 4 roues – Colonne de direction réglable – Télécommande du coffre – Porte gobelet dans la console centrale – Fixation pour siège d'enfant – Serrure de sécurité aux portes arrières – et plus encore!

Voyez un de nos
représentants dès
maintenant !

* t.t.p. en sus, bail de 60 mois. Sujet à l'approbation de crédit, comptant ou échange de 1 000\$. Limite de 120 000 km, sans valeur de rachat.

ÉCONAUTO

l'équipe gagnante

HONDA

2615 King ouest, Sherbrooke

566-5322



PIÈCES ET SERVICE

OUVERT

DU LUNDI AU VENDREDI

JUSQU'À 22 H